

St-Louis est le centre le plus important des Etats-Unis pour la préparation du tabac et les fabricants de St-Louis sont assez inquiets du rendement de la dernière récolte. Les Etats-Unis emploient en moyenne par année 100,000 barriques de tabac en feuille. On commence à réexpédier aux Etats-Unis des tabacs exportés à Liverpool et à Brème le printemps dernier.

LES OBLIGATIONS DU GRAND TRONC

On sait que la compagnie du Grand-Tronc, pour se débarrasser de la concurrence, a absorbé en différent temps les lignes rivales qui pouvaient lui enlever son trafic. On sait aussi qu'il y a quelques années, ayant été, par une manœuvre des Gould ou des Vanderbilt, privée de ses communications avec Chicago, la grande compagnie anglo-canadienne a poussé sa propre ligne jusqu'à cette dernière ville, en achetant ça et là quelques tronçons et en les reliant par des voies nouvelles.

Les capitaux pour ces nouveaux établissements ont été obtenus au moyen de l'émission d'obligations portant hypothèque sur les nouvelles lignes; et la compagnie s'est chargée en outre de la dette en obligations des compagnies qu'elle supprimait ainsi.

On conçoit la difficulté qui a dû exister dans la répartition exacte des bénéfices à chaque réseau; les fonds entrant dans la même caisse, mais devant être crédités à chaque réseau, à chaque division, dans la proportion de son chiffre d'affaires et de son parcours. Il fallait ensuite pourvoir au paiement des coupons sur des obligations ayant divers privilèges, chaque série ayant son rang propre dans la répartition des bénéfices, son taux d'intérêt, son fonds d'amortissement etc; les actions des lignes achetées avaient droit à un minimum de dividende garanti; le tout enfin, constituait une véritable tour de Babel où les plus fortes têtes de Dabwood House devaient avoir beaucoup de peine à se reconnaître.

Aussi la direction a-t-elle pris les moyens de simplifier sa comptabilité, de mettre au clair sa situation, et en même temps, de diminuer les intérêts à payer, en convertissant tous ces titres de créances en un titre unique, à un seul taux d'intérêt et à l'égalité de privilège.

Déjà les actionnaires des lignes acquises ont échangé leurs titres contre ces obligations nouvelles que l'on a baptisées d'un nom de "Perpetual four per cent Consolidated Debenture Stock" que l'on peut traduire en français par "obligations consolidées perpétuelles 4 o/o." Il s'agit maintenant de convertir les diverses obligations émises par ces mêmes lignes avant leur achat.

Ces valeurs étaient généralement peu recherchées avant d'être mises à la charge du Grand-Tronc, mais par le fait que cette puissante compagnie s'est chargée d'en payer les intérêts et d'en rembourser le capital, elles ont considérablement haussé et étaient cotées à prime.

Aussi, la compagnie du Grand-Tronc a dû offrir à ses créanciers de leur prendre leurs titres à prime et de leur payer intégralement tous

les arrérages accrus lors de la conversion. Les primes, naturellement, varient suivant la nature de l'obligation à racheter, comme on le voit par le tableau suivant qui contient le résumé des offres de la compagnie :

Obligations des compagnies	Nature des Titres	Valeur en 4 Intérêt accru sur p. c. perpétuelle chaque obligation offerte pour obligation qui court sur le faiton de 4 o/o (payable comptant)
Chicago & Grand Trunk.....	1 ^{er} hypothèque.....	£ 120
do do.....	2 ^{ème} do.....	97
Grand Trunk Junction.....	Remboursement 1901.....	115
do do.....	do 1934.....	115
Detroit Grand Haven et Milwaukee.....	Emprunt pour matériel.....	128
do do.....	Obligations consolidées.....	128
Michigan Air Line.....	1 ^{er} hypothèque.....	112
do do.....	do.....	112
Midland.....	Obligations consolidées.....	114
Montréal and Champlain Junction.....	Hypothèque sur le Midland.....	115
Grand Trunk Georgian Bay & Lake Erie.....	do.....	112
do do.....	do.....	1-0-10

Aux porteurs des obligations de la seconde émission garantie sur le matériel roulant, autorisée par l'acte de 1884, la compagnie offre pour £138 chaque £100 d'obligations, avec un paiement comptant de £1-15-0 pour intérêt accru.

Le 4 pour cent ainsi émis aura parité de rang avec la première émission de 4 o/o perpétuel déjà faite par la compagnie, et les anciens titres rachetés seront conservés et subsisteront encore entre les mains de la compagnie comme garantie collatérale au bénéfice des porteurs antérieurs au rachat.

L'intérêt sur le 4 o/o perpétuel est payable par quatriers: le 14 janvier, le 14 avril, le 14 juillet et le 14 octobre de chaque année; un quartier complet sera payé le 14 janvier 1888.

La compagnie fera l'échange des titres qui lui seront offerts jusqu'au 14 décembre prochain.

Le 4 pour cent perpétuel n'est pas rachetable ni amortissable; les obligations émises pour une période déterminée sont rachetables au pair, de sorte que, dans les circonstances ordinaires, les obligations perdent de leur valeur à mesure qu'elles approchent de leur échéance: tandis que le 4 o/o ne pourra qu'augmenter de valeur à mesure que la compagnie parviendra à racheter ou à convertir tout ce qui lui reste d'obligations portant un intérêt plus élevé et surtout lorsque toute la dette de la compagnie sera convertie en 4 o/o perpétuel.

Ces raisons et ces chiffres que nous donnons une circulaire adressée aux porteurs d'obligations par

le secrétaire de la compagnie, M. J. B. Renton, nous paraissent concluants et nous ne doutons pas qu'il soit dans l'intérêt et de la compagnie et des porteurs d'obligations, que ces propositions soient acceptées.

On évaluait, aux derniers avis, le stock de fromage entre les mains des fabricants d'Ontario, à l'ouest de Toronto, comme suit:

Stratford et Listowell.....	38,000 boîtes
London.....	35,000 "
Tilsonburg, Ingersol, Woodstock, etc.....	25,000 "
Total.....	98,000 boîtes

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LIQUIDATIONS

Coaticook — L. E. Ancil, marchand-tailleur, a fait un compromis avec ses créanciers, à 40c dans la piastre, comptant.

Montréal — Le stock de Châteauvert et Desroches sera vendu aux enchères le 9 courant.

Une demande de cession a été signifiée à James Dalrymple, épiciers. On dit qu'il a quitté la ville.

Le stock de Marie L. David & Cie, fourrures, a été vendu à l'encan le 28 novembre dernier.

R. J. Duckett, marchandises sèches, a obtenu de ses créanciers un concordat à 50c dans la piastre à 3, 6, 9 et 12 mois, garantis par Tait, Burch et Cie, de Toronto.

Les biens de Anthony Force, entrepôt, vont être vendus par autorité de justice le 9 courant.

On annonce aussi la vente par huissier le 9 courant des biens de Edouard Gauthier, carrossier.

A. W. Hood & fils, fabricants de savon, ont suspendu leurs paiements.

Wm Pringle, bonnetterie et mercerie, a fait cession de ses biens.

Le stock de Narcisse Raymond, chaussures, a été vendu le 28 novembre dernier.

Nicolet — J. B. Scott, commerçant de bois, est en faillite; passif \$50,000.

St-Jean de Matha — M. Isaac Riopel, magasin général, a fait cession de ses biens, passif 1200, actif \$800.

St-Léon — M. Angus McKay a été nommé liquidateur à la Compagnie de l'eau de St-Léon.

London, Ont. — J. B. Laing & Cie, marchandises sèches en gros, sont en faillite; passif, plus de \$300,000.

On dit aussi que la maison Green & Cie, de London, a suspendu ses paiements, passif \$150,000.

Ottawa, Ont. — M. Bombridge, carrossier, a fait un compromis avec ses créanciers à 20c, payables dans 18 mois, sans garantie.

Le stock de F. W. Bridgeman, quincaillerie, a été vendu 50c dans la piastre.

C. Gagné & Cie, marchandises sèches, ont fait cession de leurs biens à MM. Kent & Turcotte, de Montréal; passif \$26,400.

NOTES

A. Goldstein & Cie, tabac et cigares, Montréal, ont vendu leur stock à W. F. Pagels.

Le stock de Chas O'Brien, hôtelier, de Montréal failli, sera vendu aux enchères le 7 courant.

Le stock de J. M. MacKay et Cie, de Québec, drogues, etc., a été vendu.

Napoléon Pelletier, hôtelier, à Québec, est décédé.

L'hôtel de M. Charles Leblanc, à Saint

Anicet, a brûlé; les pertes sont couvertes en partie par une assurance.

On dit que Robert Stevenson, marchand de pianos, etc., Lachute, a quitté le pays.

Le stock de E. Beauchamp & Cie, épiciers, Montréal, faillis, sera vendu par encan le 7 courant.

M. C. O. Beauchemin, de la maison de librairie C. O. Beauchemin & fils, de Montréal, est décédé.

On dit que M. L. E. Rose, de la maison J. G. H. Brown & Cie, habillements en gros, Montréal, a disparu.

MM. Henri Girard & Cie ont acheté le stock de Cushing & Cie, bimbeloterie, jouets, etc., rue St. Paul, Montréal.

La société Lavoie et Frère, de St-Marcel, a été dissoute le 11 novembre. Louis Lavoie continue les affaires en société avec Hercule Gagnon, sous la même raison sociales.

M. Alfred Fréchette de St-Wenceslas, a vendu son magasin à M. G. H. Chapdelaine.

MM. Robitaille & Frère ont transporté leur magasin, de West Farnham à St-Ephrem-d'Upton.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"M. Proulx et M. Foran" fondateurs de cuivre et finisseurs, Montréal. Michel Proulx et Michael Foran, fondateurs de cuivre et finisseurs, de Montréal. Depuis le 3 novembre 1887.

"Fee & Martin" marchands de meubles et jobeurs, Montréal. William Reed Fee, commis-voyageur et Timoléon Edmond Martin, comptable, de Montréal. Depuis le 1er octobre 1887.

"Wm. Davis & sons" contracteurs, Montréal. Michael Patrick Davis, William Henry Davis et James Thomas Davis, tous trois d'Ottawa, contracteurs et ci-devant résidant temporairement à Ste Anne du Bout de l'Isle. Depuis le 1er juin 1886.

"Nap. Tourangeau & Cie," marchands de formes à chapeaux, membres en bois pour infirmes, béquilles, etc., etc., Montréal. Nap. Tourangeau et Alphonse Dumesnil, de Montréal. Depuis le 1er octobre 1887, pour 5 ans.

"Taschereau & Jubinville" plâtriers, Montréal. Thomas Taschereau de la Longue Pointe et Daniel Jubinville, de Ste. Barbe, district de Beauharnois, tous deux plâtriers. Depuis le 28 novembre 1887.

"Delles L. Boudrias" marchandes en général, Village de la Côte St. Paul. Rose de Lina Boudrias, Hélène Boudrias, Edwidge Boudrias et Marie Boudrias, toutes quatre filles majeures du Village de la Côte St. Paul. Depuis le 30 novembre 1887.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "The General Delivery company" charroyeurs de marchandises Montréal, composée de James Donald Anderson, Senior et James Donald Anderson, junior, a été dissoute le 23 novembre 1887.

La société "Cyr & St. Martin" bouchers et commerçants, Montréal, composée de Damase Cyr, boucher, et Wilbrod St. Martin, mouleur, a été dissoute le 24 novembre 1887. Le dit Damase Cyr est le seul autorisé à régler et liquider les affaires d'icelle.

La société "Lebrun & Lebrun" commerçants, Montréal, composée de Eustache Lebrun et Joseph Lebrun, a été dissoute le 22 novembre 1887.

La société "Smith & Krans" Montréal, composée de Norman A. Smith et Charles Krans, a été dissoute le 30 novembre 1887.